

38 personnes présentes.

Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
Comment l'Ecole peut-elle concilier éducation et instruction ?

Q : On va débattre sur quoi ? qu'est-ce qu'on entend par Education ?

R : Toutes les questions sont induites dans le thème du débat. Le débat doit apporter des réponses à la question : qu'est-ce que l'instruction ? qu'est-ce que l'éducation ?

R : Il faut savoir lire, écrire, compter.

Auparavant le ministère s'appelait ministère de l'instruction publique. Mais, l'école ne peut échapper à son rôle d'éducateur. Faut-il réintroduire la morale au sein des cours ? au risque de se faire critiquer.

Qui met des repères pour les enfants ? : jusqu'où peut-on aller ? et maintenant, qui assume le rôle d'Educateur ?

En tant qu'enseignante, instruire c'est facile ; éduquer c'est autre chose. C'est un des rôles du professeur. Instruire va avec pédagogie. On forme des têtes à réfléchir.

On n'instruit pas pour un métier ; un enfant qui a un maximum de culture pourra se débrouiller.

On fait de la culture, pour quoi ? Un enfant qui n'a pas les moyens d'aller à l'école est fichu.

L'instruction : quels sont les savoirs ? Quelle est l'importance de la famille pour concourir à l'éducation de l'enfant dans l'école ?

L'école est une mini-société, on ne peut dissocier instruction et éducation.

La façon d'enseigner varie selon la population à laquelle on s'adresse. Faire la police ne doit pas être le souci principal de l'enseignant. La place de l'éducation en cours est plus importante maintenant.

Qui d'autre, que l'école, est en mesure de jouer le rôle d'éducateur. En effet, de nos jours, le nombre de familles recomposées a augmenté.

Il faut former les élèves à devenir des citoyens. Pour cela, l'école doit faire plus d'éducation à la citoyenneté. (mais il n'y a pas de plage horaire pour s'y consacrer).. Dans les programmes, il faudrait remettre l'Education civique en y incluant l'Education aux Institutions) donc en obtenant davantage de moyens. Cependant, les professeurs peuvent, pendant leurs cours, faire de l'éducation à la citoyenneté. (respect d'autrui, du matériel, de l'environnement).

Si les jeunes ne vont pas voter, il faut leur parler du rôle du maire, des conseillers, du député, etc..

L'Education à la citoyenneté se fait tous les jours à l'école primaire, sans arrêt on leur donne des règles, différentes méthodes existent, il faut leur donner la parole, pour respecter des choses. L'éducation, ne n'est pas seulement l'éducation à la citoyenneté : les rapports avec les adultes

L'interdisciplinarité (éduquer et instruire) transmettre des savoirs peut se faire par l'instruction et l'éducation.

Dans les collèges et lycées, il n'y a pas d'éducation à la citoyenneté, mais des cours de CIJS.

Dans les collèges, existent des heures de vie de classe, une heure par semaine.

Dans les nouveaux programmes (E.P) il n'y a pas de place pour mettre l'heure de vie de classe à cause des programmes trop chargés. Il faudrait institutionnaliser cette heure en créant des moments de vie collective

Pourquoi n'y a-t-il pas d'Education Civique en 6e et en 5e (par ex : l'histoire des Byzantins est-elle utile pour la culture générale. Les programmes sont trop chargés.

Si un enseignant n'est pas en mesure de faire cours

Les élèves n'ont pas de respect vis à vis de leurs parents. Il n'y a pas de repères familiaux.

La mission de l'école est la mission de l'enseignant. S'il y a un problème pour gérer la classe : il doit continuer malgré tout à faire cours

.il y a un problème d'éducation, car s'il n'arrive pas à faire de l'instruction, il faut trouver des solutions ;
??????????????

Les contenus doivent être plus souples, car dans le rôle du professeur, il doit faire de l'éducation.

Dans un collège rural, il y a moins de besoins d'éducation : et l'on en revient au programmes.

Lorsque le problème d'instruction est trop important par rapport à l'éducation, faut-il définir un fonds commun à tous les élèves (minimum de savoirs) en modulant au besoin selon la population concernée.

Q : doit-on avoir seulement une culture de base ?

R : Pour faire un bon citoyen, il faut une culture générale. Certains élèves ne vont jamais au théâtre, au cinéma Les inégalités sociales et familiales doivent être gommées.

A la base, le problème vient des parents, car les enfants sont souvent seuls à la maison.

Pour un parent présent dans la salle, l'école doit instruire.

Il faut verbaliser ; il n'y a plus de respect.

Pour supprimer les inégalités sociales, une classe peut aller au théâtre en prenant un abonnement. L'enfant a un besoin naturel d'apprendre.

Le danger : est-il limité à une culture de base ? que veut la société ?

Que met-on derrière ? Une des missions, c'est donner l'envie d'apprendre, d'aiguiser leur curiosité ; l'esprit critique fait partie de l'éducation à la citoyenneté.

Développer la curiosité et donner les moyens. S'exprimer en allant voter.

Est-ce que le collège unique a les moyens d'offrir à tous les élèves finances personnelles ?

Est-ce que tous les enfants apprennent tous les savoirs en même temps ? Le savoir est un outil d'éducation. A quoi servent les savoirs ?

- les parents attendent beaucoup de l'école, ils sont passifs. Il faudrait éduquer les parents, les responsabiliser. Ils sont démunis, ils n'ont plus de repères.

L'éducation devrait être faite à la maison.

Il faudrait une heure d'éducation à la citoyenneté dans les programmes officiels.

Il y aurait moins de problèmes à l'école si les parents s'occupaient plus de leurs enfants. L'école ne peut pas faire tout. L'éducation à l'école doit être aussi l'éducation des parents ;

A la base, les parents doivent faire de l'éducation, les instituteurs ne peuvent pas tout faire.

Les parents ne s'occupent pas de leurs enfants.
Réduire les inégalités, c'est une mission de l'école.

TROIS PRIORITES

Comment faire pour que les jeunes s'intéressent à la citoyenneté.

- 1) entretenir l'envie d'apprendre, de se cultiver, d'argumenter, d'avoir l'esprit critique
- 2) donner du sens à des valeurs collectives et démocratiques
- 3) Les programmes sont trop chargés, l'école ne peut pas se substituer à la famille.

Qu'on ne nous enlève pas les médecins scolaires et les psychologues scolaires.

VERS QUEL TYPE D'EGALITE L'ECOLE DOIT-ELLE TENDRE.

Par quels dispositifs l'Ecole peut-elle concilier la promotion par le mérite et la nécessité de donner à tous une culture de base : classes hétérogènes, classes par niveau, groupes d'aide et de soutien, autres ?

Quel type d'égalité : qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que l'on doit réduire les inégalités sociales ?

Qui a détruit la notation formative ? elle ne rentre pas dans l'ordinateur.

Il faut donner des chances à tous.

Il faut que les inégalités ne se reproduisent pas à l'école. Faut-il créer plus de ZEP ? Il faut trouver des moyens : avoir accès aux car les transports sont chers....

Pourquoi est-on passé de zone rurale à zone semi-urbaine : donc suppression de classe au RPI, ce qui entraîne des classes surchargées, plus de 32 en section maternelle.

Comment garantir la qualité et la quantité ? Pour ceux qui débutent, 2 niveaux pour un maître, c'est trop ce qui fait une semaine de 50 heures.

Il y a un problème de moyens, pas le temps de s'occuper des élèves en difficulté.

Dans les classes de CP à 31 élèves, c'est ingérable. 25 élèves en classe de 3e, c'est trop.

Il faut différencier les moyens selon les niveaux. (31 élèves en première S, c'est plus à gérer que 31 en CP)

On demande à tous les enfants d'obtenir des résultats en même temps.

Pour apprendre correctement, certains pourraient faire la scolarité au collège en 5 ans au lieu de 4. Il faut respecter les rythmes des enfants.

On constate les inégalités. Il faut donner du temps pour les apprentissages. Si un élève avance moins vite,

les itinéraires de découverte : il y a une remise en question, cela ne marche pas. Ceux qui ne maîtrisent pas le langage, ceux qui ne savent pas lire, ce n'est pas suffisant. On ne peut pas rêver d'égalité pour tous.

Le collège est une structure familiale.

Il faudrait créer des petites structures pour réduire les inégalités.

On va vers des grandes structures. ATTENTION DANGER.

Moyens : les locaux scolaires disparaissent, les instituteurs de soutien n'existent plus. Il faut maintenir les écoles en milieu rural, car c'est le maintien des commerces et des services publics.

Réconciliation avec l'École : les parents discutent avec les instituteurs.

Autonomie. Quelle autonomie ? Liberté sur la pédagogie.

Il faut donner la même chose à tout le monde pour l'égalité des chances.

C'est un danger de faire le choix de son établissement. L'Etat se désengage dans l'école car l'école sera aux mains des institutions privées, etc...

Il ne faut considérer l'école comme « un supermarché » ;

L'égalité : comment l'école peut-elle lutter contre les inégalités ?

Il n'y a pas de solution parfaite. Il y a une politique de l'Etat de se désengager, transfert de l'école vers les Départements.

PRIORITES.

Il faut préserver ce qui existe, conserver les structures actuelles.

Les enfants ne sont pas une marchandise, ça coûte et ça ne rapporte rien.
Longue discussion sur les moyens : pas de grosse unité mais des petites structures.

Autonomie : il faut maintenir le système actuel en permettant des dérogations exceptionnelles.

Questions insidieuses.

QUESTION N°3 : Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Le problème de la définition de l'égalité est soulevé. Il est question de l'égalité des chances de réussite sociale, l'école peut-elle gommer les inégalités sociales ou seulement éviter de les reproduire ? Ne faut-il pas valoriser les différences afin d'éviter l'uniformité et répondre à la vie sociale.

Certains notent le problème de l'évaluation formative qui a disparu et qui évitait à certains élèves de se sentir exclus. Elle ne rentre pas dans l'ordinateur...

La situation territoriale entraîne des disparités dans l'accès à la culture, il faudrait la compenser en créant des moyens comme les ZEP. Qui statue sur la définition d'un secteur en zone rurale ou zone semi-urbaine ? Elle entraîne des fermetures de classes et des classes à triples niveaux ingérables quand il y a des élèves en difficulté. Cela pose le problème de la formation des enseignants entre la mise en situation en école urbaine et la réalité du terrain .

Au collège comme au primaire, il faudrait donner du temps aux enfants pour les acquis et ne pas fixer un âge butoir d'apprentissage. Pour respecter le rythme des enfants, la scolarité de certains élèves, au collège pourrait se faire en cinq ans au lieu de quatre.

Les itinéraires de découverte mis en place doivent être révisés pour les élèves en échec scolaire. (ceux qui ne maîtrisent pas le langage.)

L'interdisciplinarité semble gérable dans les petites structures : ce qui pose le problème de la taille des établissements et de la politique locale actuelle qui tend vers des réseaux d'écoles ou des gros pôles scolaires. « ATTENTION DANGER » . La communication entre les trois parties : les enseignants, les parents et les élèves, est facilitée dans les lieux de taille humaine et non dans les ghettos.

Quelle autonomie des établissements : oui à l'autonomie pédagogique mais les missions communes de l'école doivent être définies dans le cadre de la République.

Quant au choix de l'établissement, il semble qu'il entraîne la ghettorisation. Il ne faut pas considérer l'école comme un « supermarché » où les parents auraient le choix total. Ce désengagement de l'Etat semble un danger pour la Démocratie et une glissade vers la professionnalisation. Il est demandé de ne pas nommer les établissements en affichant les résultats aux examens afin de ne pas orienter le choix des parents. Il faut conserver la possibilité d'une demande de dérogation, en cas de conflit avec les professeurs.

PRIORITES :

- Préserver l'existant en conservant les structures actuelles et en favorisant une politique territoriale locale.
- Continuer à définir des missions communes sur le territoire de la République : plus d'autonomie n'assure pas l'égalité des chances.
- Maintenir le système actuel de dérogation en cas de conflit avec l'établissement.

Certains participants pensent que la rédaction des questions oriente le débat.